

prisonnement, l'empereur le fit comparaître devant une assemblée d'ecclésiastiques pour y être jugé. Préalablement il lui fit administrer une flagellation si cruelle, que les muscles de ses reins ayant été coupés, il lui était devenu impossible de se tenir debout ou assis. On fut obligé de l'apporter dans l'église de Sainte-Sophie, où étaient réunis les Pères qui devaient prononcer sa sentence, et de l'étendre devant le sanctuaire, à un endroit appelé solea, pour assister au jugement. Lorsque le décret de condamnation eut été rendu, un secrétaire lut à haute voix la liste des crimes dont il était accusé; et à chaque chef d'accusation, le bourreau souffleta le malheureux Constantin. Ensuite le patriarche Nicétas, du haut de son trône d'or, au feu des cierges et au glas des cloches, l'anathématisa solennellement; puis tous les évêques passèrent devant Constantin, lui arrachèrent par lambeaux ses vêtements sacerdotaux et lui crachèrent au visage. Après cette cérémonie infamante, l'infortuné fut traîné jusque sur le seuil de la basilique, et les portes du temple furent fermées sur lui. Le lendemain, on le donna en spectacle dans l'hippodrome, on lui arracha les cheveux, la barbe et les sourcils, on le revêtit d'un fourreau de laine sans manches, on l'attacha sur un âne à rebours, et on lui fit faire trois fois le tour de la carrière, conduit par son jeune neveu, à qui on avait coupé le nez. Enfin l'empereur lui fit crever les yeux, couper les lèvres et la langue, et le voyant expirant, il donna ordre qu'on lui tranchât la tête et qu'on la pendît par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied jusqu'au cloaque où l'on jetait les suppliciés.

ÉTIENNE IV,

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

98^e PAPE.

CHARLEMAGNE,
roi
de France.

Origine d'Étienne IV. — Cruautés exercées par Étienne contre l'infortuné Constantin. — On crève les yeux et on arrache la langue aux amis et aux parents de l'ancien pape. — Le prêtre Waldipert meurt dans les supplices. — Étienne récompense les ministres de ses vengeances. — Légation en France. — Concile de Rome. — Constantin est condamné à recevoir mille coups sur la tête et à avoir la langue arrachée. — Décrets sur l'élection des papes. — Usurpation du siège de Ravenne. — Le pontife détourne les princes français d'une alliance avec les Lombards. — Paul Asiarthe, chambellan d'Étienne IV, se lie avec Didier, roi des Lombards. — Le pape abandonne ses amis. — Christophe et Sergius sont condamnés à avoir les yeux arrachés devant la porte de Rome. — Justice éclatante de Dieu. — Ingratitude des princes — Lâcheté du pape. — Mort d'Étienne.

Étienne, fils d'Olivius, était Sicilien d'origine. Dans sa jeunesse, il avait quitté sa patrie pour se rendre auprès d'un ami de son père qui le présenta à Grégoire III. Placé par les ordres du pontife dans le monastère de Saint-Chrysostome, Étienne s'instruisit dans le chant ecclésiastique et reçut quelques notions des saintes Écritures. A la mort de son pro-

tecteur, le pontife Zacharie le retira du couvent, le plaça à la chambre du palais, et l'ordonna ensuite prêtre du titre de Sainte-Cécile. Les papes Étienne III et Paul I^{er} l'attachèrent également à leur personne.

A la mort de Paul, il s'était retiré dans la basilique de Sainte-Cécile et avait conspiré pour se faire élever à la suprême dignité de l'Église ; mais l'élection de Constantin II avait traversé ses projets. Enfin la dernière révolution lui avait acquis cette tiare pontificale, le but de toutes ses intrigues, la récompense de toutes ses machinations. Il se fit consacrer sous le nom d'Étienne IV, dans l'église de Saint-Pierre, en présence du clergé, des grands et du peuple. On lut à haute voix, sur l'ambon de la basilique, une confession des Romains, qui s'accusaient de n'avoir pu empêcher l'intrusion de Constantin, imploraient le pardon de leur crime, et demandaient la punition des coupables.

Aussitôt le nouveau pontife ordonna au bourreau de crever les yeux et de couper la langue à l'évêque Théodore, vidame, l'ami du pape dépossédé. Après son supplice, le malheureux mutilé fut traîné au couvent du mont Scaurus et jeté dans un cachot, où les moines le laissèrent mourir de faim.

Étienne livra ensuite à ses soldats l'infortuné Passif, qui n'était coupable d'aucun crime, si ce n'est d'appartenir à la famille de Constantin ; les séides du tyran l'accablèrent d'outrages, le dépouillèrent de ses vêtements, le frappèrent de verges, lui arrachèrent les yeux, et le plongèrent tout sanglant dans les cachots du monastère de Saint-Sylvestre.

Toutes ces exécutions ne calmèrent point la fureur d'Étienne ; et semblable à un tigre dont la rage s'accroît au mi-

lieu du carnage, le saint-père assista aux supplices de ses ennemis, commanda les massacres et désigna chaque jour de nouvelles victimes !

A la tête de ses lévites, le pontife pénétra dans l'abbaye où Constantin avait été conduit par les magistrats de Rome, et le poursuivit jusque dans le sanctuaire. Par ses ordres, on l'arracha de l'autel qu'il tenait embrassé, on l'attacha sur un cheval, avec des poids énormes suspendus aux pieds, on le promena dans les rues de la ville et on le conduisit sur la place publique, où le bourreau lui creva les yeux avec un fer rouge. Après le supplice, Constantin fut jeté dans la boue, foulé aux pieds des exécuteurs, et demeura pendant vingt-quatre heures exposé à des souffrances épouvantables et sans secours, Étienne ayant fait défense aux citoyens de lui donner le moindre soulagement et même d'approcher du moribond, sous peine de la potence.

Enfin le deuxième jour, comme le patient vivait encore, les murmures du peuple obligèrent les prêtres à enlever la malheureuse victime, qui fut portée dans un monastère.

Étienne tourna ensuite sa vengeance contre le prêtre Waldipert ; il l'accusa d'avoir voulu assassiner Christophe le primicier ; et cet ecclésiastique, qui en réalité n'était coupable que d'avoir fait élire un autre pape, fut promené dans les rues de Rome, attaché à rebours sur un âne, et la queue entre les mains en guise de rênes. Après cette humiliation, il fut livré au bourreau, qui lui arracha les ongles des pieds et des mains, le tenailla avec des pincés ardentes, lui creva les yeux et lui arracha la langue. Le malheureux prêtre ne put supporter la violence des tourments, et mourut entre les

mains des exécuteurs; néanmoins la justice du pape eut son cours, le supplice s'acheva sur le cadavre, qui ensuite fut jeté dans les cloaques hors des murailles.

Le nouveau pontife s'étant ainsi assuré la tranquille possession du trône de Saint-Pierre, songea à récompenser les exécrables ministres de ses vengeances. Les soldats, bourreaux dociles de tous les tyrans, oppresseurs stupides de la liberté des peuples, furent gorgés d'or et de vin, et reçurent la permission de retourner dans leur pays chargés des dépouilles des Romains. Gratosus, de simple cartulaire qu'il était précédemment, fut élevé à la dignité de duc de Rome; Sergius obtint la légation de France, et partit aussitôt à la tête d'une ambassade pour remettre des lettres adressées au roi Pépin et aux princes ses fils.

Étienne, désirant voiler le scandale de son usurpation, pria le monarque d'envoyer des évêques français au concile qu'il avait convoqué pour condamner l'intrusion du faux pontife Constantin. Pendant son voyage, Sergius apprit la mort de Pépin et le couronnement de Charles et de Carloman; il continua néanmoins sa route, et remit aux nouveaux souverains les lettres destinées à leur père. La demande d'Étienne ayant été accordée par les princes, douze prélats français se rendirent à Rome pour assister au synode.

Étrange concile, réuni non pour juger, mais pour condamner! On apporta le malheureux Constantin dans la basilique de Saint-Sauveur, au palais de Latran, où se tenait l'assemblée; et quand il fut en présence de ses juges, Étienne lui adressa les questions suivantes: « Pourquoi, homme in-



» d'évêque par une intrusion abominable? » L'infortuné put à peine faire entendre sa réponse au milieu des larmes et des sanglots : « Je n'ai rien fait, mes frères, qui ne puisse être » excusé par des exemples récents : Sergius, laïque comme » moi, s'est fait sacrer métropolitain de Ravenne; le laïque » Étienne a de même été ordonné évêque de Naples..... » Les prélats d'Italie, confondus par la justesse de ses raisons, et redoutant la censure des évêques français, l'interrompirent brusquement, se récriant contre son insolence et son audace. Le pontife commanda au bourreau de lui donner mille coups sur la tête et de lui arracher la langue : l'exécution eut lieu dans le synode même, en présence des prélats!

Après le supplice, ce corps horriblement mutilé et presque sans vie fut emporté de l'assemblée et jeté dans les cachots des moines, où il fut appliqué à de nouvelles tortures!

On examina tout ce qui avait été fait pendant le pontificat de Constantin, et les actes du concile qui avait confirmé son élection furent brûlés au milieu du sanctuaire. Ensuite, le pape se leva de son siège, se jeta à terre en poussant des gémissements et criant « Kyrie eleison; » les prêtres et le peuple se prosternèrent également, s'accusant avec Étienne d'avoir péché contre Dieu en recevant la communion des mains de l'abominable Constantin. Cette comédie terminée, les Pères proclamèrent que le clergé, le peuple et le pontife romain étaient absous de tous péchés, comme ayant été contraints de céder à la violence.

En outre de cette décision, Étienne IV fit rendre un décret par lequel il était défendu sous peine d'anathème, à aucun laïque, soit de la milice, soit d'un autre corps, de se mêler de